

HISTOIRE

Justin Taylor sm

Fourvière, le 23 juillet 1816

Nous sommes à Lyon, en France, le 23 juillet 1816. Ce matin de bonne heure, douze jeunes hommes montent les 800 marches menant à l'ancien sanctuaire marial de Fourvière, sur la colline qui domine la ville. Cinq d'entre eux furent ordonnés prêtres la veille ; les autres n'avaient pas encore terminé leurs études pour le sacerdoce. Au cours des mois précédents, ils avaient formé un groupe et avaient décidé de faire un engagement. Maintenant, ils étaient sur le point de se séparer. Mais, avant de se quitter, ils voulaient sceller leur acte d'engagement devant la vénérable statue de Notre-Dame de Fourvière.

Les étapes menant à Fourvière

Leur histoire commence au Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Lyon, qui porte encore aujourd'hui le nom d'un de ses premiers évêques, Saint Irénée. Un mercredi au cours de l'année scolaire 1814-1815, un séminariste, Étienne Déclas coupait les cheveux d'un de ses condisciples nommé Jean-Claude Courveille, à la maison de vacances du séminaire, juste en dehors de la ville, où ils avaient l'habitude d'aller passer leurs journées libres. On lisait alors au réfectoire la vie de Saint Francis Régis (1597-1640), le grand missionnaire jésuite qui ré-évangélisa les régions de la France du Centre-sud. Courveille, qui était originaire de ces régions, confia à Déclas que, une fois devenu prêtre, il imiterait St François Régis en allant par les campagnes au secours du petit peuple, qui a souvent plus besoin de prêtres venus d'ailleurs que ceux des villes et des grandes bourgades. « Nous irions à pied, simplement, usant de la nourriture des paysans. Nous mangerions du pain des campagnards. Nous les instruirions et les confesserions. » Il demanda à Déclas s'il voulait faire de même et Déclas répondit : Oui.

Plus rien ne fut dit pour le moment, mais de temps en temps, au long de l'année au séminaire, Courveille disait à Déclas: « Nous ferons comme Saint François Régis, » et ça en restait là. Puis, juste avant le départ général des vacances d'été, Courveille le prit à part et lui dit: « vous savez, ce dont je vous ai parlé pendant l'année, c'est du sérieux. Il va s'établir un ordre qui sera le même à peu près que celui des Jésuites. Seulement, ceux qui en seront membres s'appelleront Maristes, au lieu de s'appeler Jésuites. » Les deux séminaristes promirent de s'écrire pendant les vacances, et ils tinrent parole.

L'Église en France vivait alors une période d'effervescence. Courveille, Déclas et leurs compagnons étaient nés juste avant ou pendant les premières années de la Révolution française qui avait commencé en 1789. Alors qu'ils étaient encore séminaristes, Napoléon gouvernait la France et une grande partie de l'Europe. Mais, depuis 1813, son empire avait commencé à s'effriter. Il fut finalement vaincu à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815. La France avait à nouveau un roi légitime, Louis XVIII, frère de Louis XVI qui avait été exécuté (beaucoup auraient dit martyrisé). Malgré, ou peut-être à cause des persécutions et difficultés, l'Église en Europe connaissait une nouvelle ère de

vigueur et de créativité. Cela s'exprimait par la fondation ou refondation de congrégations religieuses et un nouvel esprit missionnaire, qui visait en partie à récupérer ceux qui étaient devenus hostiles ou indifférents au christianisme.

Un moment clé fut le rétablissement de la Compagnie de Jésus par le Pape Pie VII le 7 août 1814. D'autres sociétés furent également relancées, notamment les Sulpiciens et les Vincentiens. Il y eut aussi de nouvelles fondations en France, dont beaucoup avaient déjà commencé officieusement : la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (Coudrin, 1800) ; la Société des Missions de France (Rauzan, 1815) ; les Oblats de Marie Immaculée (Mazenod, 1816) ; les filles de Marie (Chaminade, 1816). Plus tard vint le renouveau des ordres plus anciens : des Bénédictins (Guéranger à Solesmes, 1836), Dominicains (Lacordaire, 1840).

Un terrain de recrutement évident pour les congrégations nouvelles ou reconstituées était les séminaires comme celui de Saint-Irénée à Lyon. Au cours de l'année scolaire de 1814-1815, le vicaire général du diocèse, Claude-Marie Bochard, distribua parmi les séminaristes un manifeste intitulé « *Pensée pieuse* », a la recherche de recrues parmi les séminaristes pour son projet d'une Société de la Croix de Jésus.

Bochard connaissait ses hommes et savait comment en appeler à la générosité et aspirations de ces jeunes. Il savait également exclure habilement les concurrents potentiels. Il esquisse l'état lamentable de la religion en France. Dieu voulait certainement susciter des hommes qui répondraient aux besoins de l'époque, comme Il l'avait toujours fait à toutes les époques depuis les Apôtres, des hommes comme Saint Ignace au moment où Luther était apparu sur scène, ou Saint Vincent de Paul après les Guerres de Religion en France. Voilà pour le passé. Qu'en était-il de l'époque actuelle ? N'y avait-il aucun remède en réserve pour le genre humain en cette « époque qui est la nôtre, si corrompue, si dépravée, si perdue ? » Il s'adressait à chaque séminariste individuellement (« Ô mon frère »). Si le Seigneur le choisissait en ce moment pour réaliser son œuvre, comment répondrait-il ? Si l'Ange du Seigneur frappait à sa porte, il devrait suivre l'exemple de la « Reine des Saints » et répondre avec humilité et obéissance. Il pourrait ainsi joindre ses forces à celles de « tant de fervents frères dont le zèle pour la maison de Dieu les dévorait déjà pour cette grande œuvre. » Bochard montrait la « récolte » offerte : prédications, retraites, missions, direction spirituelle, séminaires, collèges, écoles – ce qu'il fallait pour engager le zèle de tous les cœurs, de toutes sortes d'esprits et de talents. Il montrait la perspective d'une « association » de prêtres zélés pour entreprendre toutes ces œuvres et la contrastait avec les ordres religieux, qui étaient, selon lui, peu appropriés pour les besoins du moment.

Le manifeste de Bochard nous donne une idée de l'atmosphère spirituelle qui régnait au Grand Séminaire de Lyon quand Courveille commença à parler à Déclas de ses plans pour une Société de Marie, en contrepartie de la Compagnie de Jésus. Après les vacances, au début de l'année scolaire 1815-1816, tous deux commencèrent à recruter parmi leurs compagnons séminaristes. Courveille parla avec Marcellin Champagnat. Déclas parla avec Étienne Terrailon et Jean-Claude Colin. Terrailon se rappellera ce que Déclas leur disait, en citant Courveille : « Partout où Jésus a des autels, Marie a aussi son petit autel à côté. Jésus a sa Société, il faudrait donc que Marie eût aussi la sienne. » Ils ont été « frappés » par ces mots et laissés « comme stupéfaits ». En fin de compte quelques quinze ou seize séminaristes étaient au moins intéressés par le projet.

Jean-Claude Colin avait déjà sa propre « idée » d'une société, qu'il avait jusqu'à présent gardé pour lui seul. Il doit avoir reconnu une similitude suffisante entre son idée et la Société de Marie pour laquelle Jean-Claude Courveille cherchait des recrues. En tout cas, il décida que la meilleure façon de réaliser son projet était de joindre ses efforts à ceux de Courveille. Comme il le dirait lui-même plus tard, avec une remarquable perspicacité dans sa propre personne: « Jamais je n'aurois eu le courage d'ébruiter cette idée. Et plus tard, la chose étant connue, je pus m'en occuper, sans avoir l'air d'être créateur. » En même temps, son adhésion à la Société de Marie ne représentait pas pour lui l'abandon de son propre projet, mais plutôt son union avec celui de Courveille.

Le petit groupe trouva un protecteur dans Jean Cholleton, professeur de théologie morale au séminaire. Ils prirent l'habitude de se réunir dans sa chambre, No.34 au troisième étage. À la maison de campagne, ils se rencontraient dans la chambre de Cholleton, ou bien, quand le temps le permettait, dans le jardin, sous les arbres. La tradition du lieu a associé les bosquets d'arbres et en particulier un mûrier capable d'abriter une centaine de personnes, non seulement avec les débuts du projet mariste, mais avec beaucoup d'autres réflexions et discussions ardentes des séminaristes.

Courveille se rappellera plus tard qu'ils parlaient aussi souvent que possible sur la Société de Marie. Terraillon se rappellera aussi des premières réunions des premières recrues. Ils « s'enthousiasmaient mutuellement » du bonheur de « se vouer à la réussite d'une si belle œuvre ». Deux thèmes reviennent souvent dans leurs discussions : leur bonheur d'être « les premiers enfants de Marie » et le « grand besoin des peuples ». Ils auront également discuté de la manière dont, comme fils de Marie, ils se proposaient de répondre à ce besoin. De temps en temps, Courveille leur parlait, plus souvent sur la « nécessité d'imiter Marie, surtout dans son inénarrable humilité ». Ils prirent la résolution dès le début de ne pas faire bruit de leur projet, mais de s'occuper sérieusement des moyens de le conduire à une heureuse fin. Chacun examinerait les sujets qui pourraient être invités à se joindre ; mais avant de parler aux candidats possibles, l'ensemble du groupe en parlait.

Jean-Claude Colin n'était pas la seule recrue qui arrivait à la Société de Marie avec son propre projet. Un autre était Marcellin Champagnat. Il avait, semble-t-il, déjà pensé à l'établissement d'un groupe de frères de l'enseignement pour catéchiser et instruire les enfants des campagnes, tel que lui-même l'avait été, et par conséquent il était personnellement conscient de leurs besoins religieux et éducatifs. Comme Colin, il n'avait jusqu'à présent rien fait sur son projet. Contrairement à Colin, il en parla ouvertement au sein du groupe et insista sur le fait que les frères de l'enseignement devaient faire partie de la Société de Marie. La réponse de Champagnat à l'invitation à adhérer à la Société a été de dire: « J'ai toujours senti en moi un attrait particulier pour un établissement de frères ; Je me joins bien volontiers à vous et, si vous le jugez à propos, je me chargerai de cette partie ». Selon le premier biographe de Champagnat parmi les petits frères de Marie, frère Jean-Baptiste, il disait souvent au groupe à Saint-Irénée: « *Il nous faut des Frères, il nous faut des Frères, pour faire le Catéchisme, pour aider aux Missionnaires, pour faire l'Ecole aux enfants* ». Ils répondirent: « Eh bien, chargez-vous des Frères puisque vous en avez eu la pensée. »

L'introduction de la branche des frères représentait une nouveauté importante. Jusqu'ici, le modèle historique pour la Société de Marie avait été la compagnie de Jésus. Toutefois, le modèle

pour une société de frères enseignants n'était pas, bien sûr, les Jésuites, mais les Frères des Écoles Chrétiennes, fondés en France par Saint-Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719).

Il existe d'autres indications que le modèle jésuite n'était pas le seul pour les Maristes. Dans les années 1830 la Société de Marie se présentait elle-même dans les documents officiels comme étant composée de plusieurs branches –religieux hommes et femmes et tiers membres laïcs – réunis sous un supérieur général commun. Cette composition complexe n'était cependant pas tout simplement le résultat d'une évolution historique au coup par coup. Au contraire, elle était censée être une caractéristique du projet original depuis sa création, et doit donc se remonter aux échanges des séminaristes à Saint-Irénée. Ce schéma tripartite rappelle les grands ordres médiévaux, comme les Franciscains et les Dominicains, qui réunissaient des frères engagés dans des activités apostoliques, des sœurs contemplatives et des laïcs dévoués. Tout ceci donne un plan pour un Institut dont la forme globale était calquée sur les « grands ordres », mais dont la branche des prêtres était calquée sur les Jésuites, tandis que la branche de frères enseignants devait prendre pour modèle les Frères des Écoles Chrétiennes de La Salle. Quel serait le modèle particulier pour une éventuelle branche des sœurs ou pour une confrérie laïque ou tiers ordre ? Une telle complexité devait se révéler inacceptable pour Rome.

Parler de « branches » n'implique pas nécessairement avoir à l'esprit l'image d'un arbre. Pour Colin, cependant, cette image a été vive et efficace. En 1838, il disait à table: « La Société s'est présentée à quelqu'un (paroles dites avec embarras, de réserve et de mystère) sous l'emblème d'un tronc à trois branches». Colin revenait souvent à l'image de l'arbre à trois branches. En fait, ces paroles mystérieuses, souvent exprimés avec embarras, étaient typiques de la manière qu'il renvoyait aux origines de la Société. Colin était-il celui à qui la Société s'était présentée sous cet emblème et à qui ces paroles prophétiques avaient été adressées ? Ce n'est pas certain. Dans tous les cas, les origines de la Société de Marie ont été accompagnés de nombreux « révélations et prophéties ».

Quelle était la source de l'inspiration de Courveille? Sur 18 juillet 1851, Jean-Claude Courveille, qui, depuis 1836, était moine bénédictin à Solesmes, écrit ce qui suit pour le père Mariste Gabriel-Claude Mayet :

La première inspiration de la Société de Marie ou des Maristes a été donnée à la cathédrale du Puy, au pied du grand autel où est la statue miraculeuse de la divine Marie, le 15 août 1812, et cela a été réitéré plusieurs fois jusqu'en 1814.

Les demandes supplémentaires de Mayet suscitèrent un récit plus complet en février 1852. À l'âge de dix ans Jean-Claude Courveille, qui était né près de l'ancienne ville cathédrale du Puy, fut atteint de la variole, qui l'avait laissé presque aveugle (probablement à cause de la cicatrisation de la cornée), les médecins lui dirent que c'était incurable. Il lui était donc impossible de poursuivre son dessein de devenir prêtre. En 1809, il alla en pèlerinage à notre Dame du Puy et se frotta les yeux avec de l'huile d'une lampe qui brûlait devant la statue de Notre-Dame. Aussitôt, il put voir parfaitement, même les plus petits objets qui étaient dans la cathédrale et depuis, il n'a plus eu aucun problème avec sa vue. En 1810, devant la même statue miraculeuse, il promit à la Sainte Vierge de « se dévouer tout entier à elle, de faire tout ce qu'elle voulait pour la gloire de notre

Seigneur, pour son honneur à Elle, pour le salut des âmes. » Toute sa pensée était d'être prêtre et de s'employer, par l'exercice du zèle sacerdotal, à la réalisation de ce triple vœu.

En 1812, renouvelant sa même promesse à Marie au pied du même autel, « il entendit, non des oreilles du corps, mais avec celles du cœur, intérieurement mais très distinctement » les mots suivants :

Voici... ce que je désire. Comme j'ai toujours imité mon divin Fils en tout, et que je l'ai suivi jusqu'au Calvaire, me tenant debout au pied de la croix lorsqu'il donnait sa vie pour le salut des hommes, maintenant que je suis dans la gloire avec lui, je l'imité dans tout ce qu'il fait sur la terre pour son Eglise, dont je suis la protectrice et comme une armée puissante pour la défense et pour le salut des âmes. Comme, dans le temps d'une hérésie affreuse qui devait bouleverser toute l'Europe, il suscita son serviteur Ignace pour former une société qui porta son nom en se nommant Société de Jésus et ceux qui la composaient Jésuites, pour combattre contre l'enfer qui se déchaînait contre l'Église de mon divin Fils, de même je veux, et c'est la volonté de mon adorable Fils, que dans ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité, il y ait aussi une société qui me soit consacrée, qui porte mon nom et se nomme la Société de Marie, et que ceux qui la composent se nomment aussi Maristes, pour combattre contre l'enfer...

Lorsque Courveille écrivit à Mayet, il était en train de se souvenir d'une expérience qui avait eu lieu quarante ans auparavant. Cette expérience avait été puissante et inoubliable. En revanche, nous ne devons pas être surpris si ce qu'il écrit pour Mayet est en partie un texte élaboré plutôt qu'un simple souvenir. Pendant ce temps, ses lectures de Sainte Thérèse lui avaient fourni des expressions pour décrire l'expérience comme quelque chose « entendu intérieurement mais très distinctement » Quelque chose de similaire peut aussi être vrai pour le contenu et la structure de ce qu'il a « entendu ». Dans son rapport à Mayet, nous trouvons le parallèle entre la Société de Jésus et de la Société de Marie qui avait frappé Terrailon. Cependant, comme ce dernier le racontera, le parallèle était symbolisé par les deux autels, à Jésus et à Marie, côte à côte. Le parallèle dans ce que Courveille écrit en 1852 rappelle la « Pensée pieuse » de Bochart, avec sa mention de Saint Ignace et des Jésuites lors de la Réforme et sa conviction que, dans une nouvelle situation tout aussi dramatique pour l'Église, Dieu susciterait une nouvelle société. Courveille introduit une nouvelle note. Derrière le parallèle entre les deux sociétés se trouve « l'imitation constante » de Marie qui suit Jésus en tout. Marie était avec Jésus au Calvaire, lorsqu'il donnait sa vie pour le salut des hommes; maintenant qu'elle est avec lui dans la gloire, elle imite tout ce qu'il fait sur la terre pour son Église. Donc, bien entendu, de même qu'il y a une Société de Jésus, il y aurait une Société de Marie, dont l'heure providentielle étaient "ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité".

L'eschatologie est donc présente, bien que sans être proéminente, dans le récit que fait Courveille de ce qu'il avait « entendu » de Marie. L'eschatologie est également le pôle d'une phrase mystérieuse que Jean-Claude Colin répètera fréquemment dans les années à venir. Fin 1837 – donc plus de vingt ans après que Colin eut quitté Saint-Irénée, Mayet écrit les mots suivants de Colin :

La Sainte Vierge a dit: « J'ai été le soutien de l'Eglise naissante ; Je le serai aussi à la fin des temps. »

Il a répété ces mots ou des mots semblables plusieurs fois et une fois a ajouté: « ces mots ont présidé aux débuts de la Société. » Il les attribua de façon plutôt mystérieuse à « un prêtre », sans aucun doute Jean-Claude Courveille (qui, à cette époque, n'était jamais nommé dans la Société qu'il avait commencée). Ces mots si souvent répétés par Colin étaient la façon dont il se souvenait de ce que Courveille avait dit au groupe à Saint-Irénée sur la révélation qu'il avait reçu au Puy. Colin avait réduit un énoncé plus long et plus diffus à quelque chose de plus simple, pointu, presque poétique – et facile à retenir. En d'autres termes, il en a fait un « dit », une unité de tradition.

Un élément important de ce mot cité par Colin reste, cependant, inexpliqué, et c'est le rôle de Marie dans l'Église naissante. Il est très difficile de relier cela à quoi que ce soit dans le récit que Courveille fait de la locution de 1812 – à moins que nous ne supposions que Colin ait compris que le Calvaire, où Marie était présente, fut le berceau de l'Église. Que l'Église soit née au Calvaire est en fait une idée qui se trouve chez certains Pères de l'Église ; et Colin pouvait l'avoir connue. Mais il ne se réfère nulle part explicitement à cette notion. En revanche, le rôle de Marie dans l'Église naissante après l'Ascension du Christ est devenu une source majeure d'inspiration pour Colin dans sa contemplation de la Société de Marie.

Le Formulaire d'engagement

L'année scolaire 1815-1816 portait à sa fin. Cela présenta à un certain nombre des aspirants maristes non seulement l'approche de l'ordination sacerdotale, mais aussi la perspective de la dispersion, puisqu'ils devraient se rendre à leur première nomination pastorale. Ils s'encouragèrent mutuellement avec la pensée qu'ils finiraient par se réunir et établir la Société de Marie au Puy, où la première idée de la Société avait été donnée et où ils espéraient être bien reçus.

Le groupe décida également de rédiger un formulaire d'engagement, qu'ils signeraient tous, en promettant de « poursuivre cette œuvre de toutes leurs forces». Pas tous ceux qui avaient appartenu jusqu'alors au groupe ne signèrent le document. Trois membres décidèrent de se séparer à ce moment. Malheureusement il n'existe aucune liste des noms des signataires. Ils comprenaient, bien sûr, Courveille lui-même et ses premières recrues, Déclas, Terrailon, Champagnat et Jean-Claude Colin. Colin rappellera que le nombre de signataires était de douze. Même si ce nombre de douze était en fait fortuit, Colin ne pouvait que remarquer que c'était le même nombre des apôtres : il devait en effet attirer l'attention à l'avenir sur les similitudes entre les débuts de la Société et les débuts de l'église.

Il existe quatre exemplaires de cet engagement. Ce sont, semble-t-il, des « formulaires en blanc », ne portant ni date ni signatures, que les nouveaux membres devraient probablement remplir au moment de s'unir au groupe originel. Le formulaire est rédigé à la première personne du pluriel, « nous ». Ses auteurs s'identifient formellement comme « Nous soussignés » – ce qui indiquerait que notre texte est un document à être signé plutôt que lu (où l'on s'attendrait à quelque chose du genre « Nous, ici réunis»). Le fait qu'il soit rédigé en Latin, ainsi que l'utilisation d'un certain nombre d'expressions formelles et emphatiques, témoignent de la volonté des aspirants maristes à le rédiger avec la plus grande solennité possible. En même temps, le document montre bien – même dans son insistance que ses auteurs n'ont pas agi « non à la légère et comme

des enfants» mais au contraire, « sérieusement, après y avoir mûrement réfléchi, avoir pris conseil » – qu'ils étaient encore jeunes et susceptibles d'être soupçonnés de précipitation et d'imprudance. Leur offrande de soi n'était cependant pas un vœu, ou encore, à proprement parler, un acte de consécration, mais une déclaration d'intention.

Le Formulaire commence « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » et se poursuit : *Omnia ad majorem Dei gloriam et honorem Mariae Genetricis Domini Jesu honorem* – tout pour « la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur de Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Les auteurs déclarent leur « sincère intention et ferme volonté de nous consacrer, aussitôt qu'il sera opportun, à l'institution de la très pieuse congrégation des Mari-istes (la forme originale du nom) ». L'utilisation du mot « congrégation » implique qu'ils avaient à l'esprit quelque chose de plus large qu'une simple association ou une société diocésaine. Cette intention est confirmée par leur promesse de fidélité au Christ « dans notre Mère la sainte l'Église catholique romaine, nous attachant de toutes nos forces au Chef très saint de cette même Église, le Pontife romain, et aussi à notre très révérend Évêque Ordinaire. » Plutôt qu'une simple affirmation de la primauté du pape, ce texte sans doute implique l'intention de demander l'approbation de Rome pour la « Congrégation des Mari-istes », qui devait donc avoir une très large portée. Leur offrande de soi est totale et envisage même le martyre. Ils étaient persuadés que « sous le gouvernement pacifique et religieux de notre roi très chrétien », la Société verrait prochainement le jour. Dans le contexte de 1816, le texte exprime l'espoir que la Société serait bientôt établie sous le règne récemment instauré de Louis XVIII, qui avait reçu le titre de Roi Très Chrétien, traditionnellement porté par les rois de France. Les allusions à la paix et à la religion marquent un fort contraste avec les dernières années de Napoléon, marquées par des guerres constantes et par les mauvais traitements au pape. Il y avait eu aussi une prophétie qui les encourageait à s'attendre à ce que la Société voie le jour sous « le Roi Très Chrétien » ; on y fit souvent mention ou allusion dans les années suivantes. Les jeunes hommes ne spécifiaient pas à quels travaux ou œuvres apostoliques ils se consacraient, mais promettaient de « nous donner, nous et tout ce que nous avons pour sauver de toutes manières les âmes sous le nom très auguste de la Vierge Marie et sous ses auspices ». Ils terminaient avec une clause, suggérée peut-être par leur protecteur Cholleton, qu'ils laissaient tout au jugement des supérieurs.

Fourvière et au-delà

Le lundi 22 juillet 1816, fête de Sainte Marie Madeleine, dans la chapelle du Séminaire Saint-Irénée, Mgr. Louis-Guillaume Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, avec des lettres dimissoires émises au nom de l'archevêque de Lyon, le Cardinal Fesch, alors exilé à Rome (il était oncle de Napoléon), conféra l'ordination sacerdotale à cinquante-deux candidats, y compris Marcellin Champagnat, Jean-Claude Colin, Jean-Claude Courveille, Étienne Déclas et Étienne Terrailon. Ils arrivaient au but de nombreuses années d'étude et de formation. Pierre Colin, le frère aîné de Jean-Claude, prêtre depuis 1810, se trouvait à Saint-Irénée pour quelques jours avant l'ordination de son frère, mais il était déjà reparti le 20 juillet, un samedi, pour revenir à sa paroisse pour le dimanche.

Le mardi 23 juillet 1816 trouva les douze aspirants maristes à Fourvière (Forum Vetus), le site de l'ancienne ville romaine et préromaine celte de Lugdunum. Ici se trouvait une petite chapelle

qui était un ancien sanctuaire de notre Dame, récemment restaurée comme lieu de pèlerinage. Ce sanctuaire a été le théâtre de nombreux actes de dévouement, de la part de religieux fondateurs, de missionnaires en route et de tant d'autres, comme en témoignent les plaques et les offrandes votives qui recouvrent ses murs. Aujourd'hui, il est éclipsé par l'énorme basilique construite entre 1872 et 1884. Sur l'autel se trouvant devant la statue vénérée de la Sainte Vierge, Courveille seul célébra la Messe – les autres jeunes ordonnés avaient l'intention de célébrer leur première messe dans leurs paroisses. Terraillon, qui connaissait le mieux les cérémonies, l'assista. Tous communièrent de la main de Courveille. Ils avaient apporté avec eux le formulaire d'engagement, qu'ils signèrent tous. (Ce document original, avec ses signatures, a malheureusement disparu). Au cours de la messe, il fut placé sur l'autel sous le corporal, unissant ainsi leur engagement au Sacrifice du Christ. Ont-ils lu le formulaire d'engagement après la messe ? C'est possible, mais ce n'est pas rapporté dans les récits contemporains qui décrivent ce qui s'est passé.

Puis ils se séparèrent. Marcellin Champagnat fut nommé vicaire à La Valla, où, en 1817, il rassembla des premiers frères. Jean-Claude Colin devint vicaire à Cerdon, où son frère Pierre avait été nommé curé de la paroisse. Pierre adhéra au projet mariste et fit venir à Cerdon Jeanne-Marie Chavoin et sa première compagne, Marie Jotillon, qui jetèrent les bases des Sœurs Maristes. Elles apprirent bientôt sur le projet mariste plus large et donc la promesse solennellement réaffirmée à Fourvière. En 1824, Étienne Déclas fut autorisé à rejoindre les frères Colin à Cerdon, formant ainsi la première communauté des Pères Maristes. De Cerdon, Jean-Claude Colin et Déclas commencèrent à prêcher des missions paroissiales. Les années suivantes viennent se former des groupes tertiaires de laïcs, qui furent plus tard à l'origine des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie.

C'est ainsi que la Société de Marie à plusieurs branches, qui fut envisagée par les séminaristes à Saint-Irénée et fit l'objet de leur acte d'engagement formulé à Fourvière le 23 juillet 1816, prit progressivement forme. Seul le temps dirait quel serait son avenir.